UN ÉTABLISSEMENT ROUTIER ROMAIN À ANLIER

Le site de la *Corne du Bois des Pendus* établi le long de la chaussée romaine Arlon-Tongres a fait l'objet d'une seconde campagne de fouille centrée sur les parties orientale et septentrionale du bâtiment.

L'établissement se présente comme un long rectangle, le plus petit côté aligné sur le tracé de la voie et dont les trois faces ouest, nord et est abritent des pièces d'habitation. Celles-ci s'ordonnent sur un espace central de 10 m sur 16,5 m. En 1981, la partie occidentale du bâtiment fut mise au jour : les salles réservées à l'habitat étaient adossées contre le mur de l'espace intérieur; à l'angle nord-ouest, un *praefurnium* assurait le chauffage de deux pièces situées de part et d'autre de celui-ci.

La façade du bâtiment s'ouvre vers l'est, précédée d'un dallage en petites pierres de schiste, qui s'étend vers la chaussée passant à une quinzaine de mètres.

L'aile est du bâtiment qui limite la cour intérieure comprend deux pièces construites en pierre de schiste et consolidées aux angles par d'énormes blocs en quartz. Ces deux salles sont établies en enfilade. La seconde, plus à l'ouest, était chauffée par un hypocauste qu'alimentait un *praefurnium* installé dans la cour centrale. Une autre pièce devait faire pendant à celle-ci, côté nord, séparée par un couloir, ainsi que le laissent supposer les quelques traces qui nous restent.



Fig. 23. La salle de bains adossée au mur nord de l'espace central.

Contre le mur nord de la cour intérieure et faisant suite à la salle chauffée par hypocauste dégagée en 1981 (*Arch. Belg.*, 247, 80, fig. 5, pièce F), se trouvaient encore deux pièces; de ce local (F-1981), on accédait à une salle réservée aux bains, divisée en deux dans le sens de la longueur (fig. 23). De la première place, on pouvait descendre par une marche, dans la baignoire qui occupait la seconde partie; les parois de celle-ci étaient réalisées à l'aide de plusieurs couches d'enduit fait avec de la chaux et une grande proportion de brique pilée; les joints étaient renforcés par des quarts-de-rond. L'eau était évacuée par un canal creusé dans le schiste et construit avec des pierres de schiste.

L'aile nord se terminait par une pièce construite dans le prolongement des précédentes. Il n'y avait aucune trace d'aménagement dans l'espace central. La toiture du bâtiment fut réalisée avec des ardoises du pays.

On recueillit peu de matériel dans les décombres du bâtiment : une monnaie, un anneau et une petite applique en bronze, un outil et des forces en fer et des fragments de poteries dont beaucoup d'exemplaires appartiennent à des gobelets en terre orange et à couverte noire.

A une dizaine de mètres à l'ouest du bâtiment, des petits fossés creusés dans le sol vierge et quelques trous de pieux sont les vestiges d'un aménagement établi parallèlement à la construction en pierre (²⁰).

M.-H. CORBIAU

Nous adressons nos remerciements à l'Administration des Eaux et Forêts et particulièrement à M. F. Dal, Ingénieur principal, qui nous ont accordé l'autorisation de fouilles. L'Administration communale de Habay et M. B. Halbardier, Bourgmestre, nous ont prêté leur collaboration.